



DÉPARTEMENT

Eure-et-Loir

ARRONDISSEMENT

Dreux

Effectif légal du conseil  
communautaire

122

Nombre de conseillers en  
exercice

122

Communauté d'agglomération du Pays de  
Dreux

## PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à 19 heures 00 minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

étaient présents les conseillers communautaires suivants :

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boîtier
QUENTIN	Virginie	ABONDANT		X	1
CAPÉLAN	Alain	ALLAINVILLE		X	2
COUILLAUT	Bernard	ANET		X	3
PERRICHON	Pauline	ANET		X	4
GARNIER	Véronique	ARDELLES		X	5
LAVOISÉ	Fan	AUNAY-SOUS-CRECY		X	6
DE LA CELLE	Nicolas	BEAUCHE		X	7
PRADES	Guy	BERCHERES-SUR-VEGRE		X	8
BERNITT	Dagmar Eva	BEROU-LA-MULOTIERE		X	9
BARRET	Christophe	BOISSY-EN-DROUVAIS		X	10
DELANOE	Jean-Claude	BONCOURT		X	11
LANTZ	Stéphane	BREZOLLES		X	12
BREANT	Jean-Luc	BROUE		X	13
SANIER	Pierre	BU		X	14
HOUVET	Patrick	CHARPONT		X	15

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boîtier
BRIDRON	Emmanuel	CHATAINCOURT		X	16
JUILLET-DORDET	Marie-Christine	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS		X	17
LAGARD	Christophe	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS		X	18
LETHUILLIER	Michel	CHERISY		X	19
JOUTEAU	Patrick	CRECY-COUVE		X	20
GIRARD	Laëtitia	CRUCEY-VILLAGES		X	21
LECHEVALLIER	Philippe	DAMPIERRE-SUR-AVRE	Suppléé par Monsieur Gérard JAGUIN	X	22
GUERZA	Abdel-Kader	DREUX		X	23
FRETEY	Sabine	DREUX		X	24
LE DORVEN	Christophe	DREUX		X	25
SCAVENNEC	Marie-Françoise	DREUX		X	26
TRIBOUILLOIS	Mathieu	DREUX		X	27
PITOU	Martine	DREUX		X	28
RIVE	Philippe	DREUX		X	29
SIMOES	Caroline	DREUX		X	30
LE CICLÉ	Christophe	DREUX		X	31
HOMPS	André	DREUX		X	32
MESSAOUDI	Fatima	DREUX		X	33

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boffier
KLISURA	Ratko	DREUX		X	34
BRAY	Caroline	DREUX		X	35
CHAKKAR	Mounir	DREUX		X	36
KAMAL	Fouzja	DREUX			37
ARCHAMBAUDIERE	Florence	DREUX		X	38
FONSECA	Nelson	DREUX		X	39
WILLEMEN	Sophie	DREUX		X	40
BILLET	Pierre-Frédéric	DREUX	Donne pouvoir à Madame Caroline VABRE		41
VABRE	Caroline	DREUX		X	42
DUQUESNOY	Eric	DREUX		X	43
DALENÇON	Marie	DREUX		X	44
LAMRINI	Youssef	DREUX		X	45
ALBAYRAK	Yasemin	DREUX		X	46
GAMBUTO	Valentino	DREUX		X	47
ROUSSEL	Eric	ÉCLUZELLES		X	48
DEBACKER	Stéphan	ESCORPAIN		X	49
DUVAL	Dominique	ÉZY-SUR-EURE		X	50
LEPORTIER	Pierre	ÉZY-SUR-EURE		X	51

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boîtier
GIOWACHINI	Frédéric	FAVIERES		X	52
DEPUYDT	Eric	FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS		X	53
BONHOMME	Emmanuelle	FONTAINE-LES-RIBOUTS		X	54
CENIER	François	GARANCIERES-EN-DROUVAIS		X	55
PARAGOT	Emmanuel	GARNAY		X	56
TARDIVENT	Jean-Marc	GERMAINVILLE		X	57
APRUZZESE	Sophie	GILLES		X	58
VELIN	Nathalie	GUAINVILLE		X	59
LEPRAT	Rémi	IVRY-LA-BATAILLE		X	60
MARTIN	Carole	IVRY-LA-BATAILLE		X	61
BOVE	Samuel	LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS		X	62
PECQUENARD	Francis	LA CHAUSSEE-D'IVRY		X	63
COLLEU	Daniel	LA MADELEINE-DE-NONANCOURT			64
SAPIN	Rachel	LA MANCELIERE			65
BUTHON	Jean Marie	LAONS	Suppléé par Monsieur Pascal GUENÉE	x	66
PIERRON	Béatrice	LE BOULLAY-LES-DEUX-ÉGISES		x	67
HUET	Stéphane	LE BOULLAY-MIVOYE	Suppléé par Madame Catherine ATARIAN	x	68
GIROUX	Frédéric	LE BOULLAY-THIERRY		x	69

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boffier
SIMO	Didier	LE MESNIL-SIMON		X	70
BARAT	Guillaume	LES CHATELETS	Supplée par Monsieur Thierry COLLET	X	71
GARNIER	Dominique	LOUVILLIERS-EN-DROUAIS		X	72
LAINÉ	Thierry	LOUYE			73
AVENARD	Marc	LURAY		X	74
MERLET	Philippe	MAILLEBOIS		X	75
DEPOND	Jérôme	MARCHEZAIS		X	76
BASTON	Véronique	MARVILLE-MOUTIERS-BRULÉ		X	77
PRATS	Glenn	MEZIERES-EN-DROUAIS		X	78
CHERON	Denis	MONTREUIL		X	79
JUSTEAU	Jean-Loup	NONANCOURT		X	80
CHALLES	Sylvie	ORMOY		X	81
FISSON	Clémentine	OUERRE		X	82
JOLIVEL	Patrick	OULINS		X	83
BESNARD	Christophe	PRUDEMANCE		X	84
CHAUVIN	Pervenche	PUISEUX		X	85
LUCAS	Benoît	REVERCOURT			86
MILWARD	Nathalie	ROUVRES		X	87

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boîtier
GODEFROY	Jean-Louis	RUEIL-LA-GADELIERE		X	88
LUBOW	Dominique	SAINT-ANGE-ET-TORÇAY		X	89
BORGET	Françoise	SAINTE-GEMME-MORONVAL		X	90
COCHELIN	Denis	SAINT-GEORGES-MOTEL		X	91
BARRE	Caroline	SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS		X	92
BAELEN	Pascal	SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT			93
JACOB	Sébastien	SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS		X	94
JOUCQUE	Jocelyne	SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS		X	95
SOURISSEAU	Gérard	SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS		X	96
HELIAS	Christophe	SAINT-MAIXME-HAUTERIVE		X	97
XARDEL	Karen	SAINT-OUEN-MARCHEFROY		X	98
RIEHL	Patrick	SAINT-REMY-SUR-AVRE		X	99
AZIRI	Valérie	SAINT-REMY-SUR-AVRE		X	100
BERTOLOTTI	Jérémy	SAINT-REMY-SUR-AVRE		X	101
BRASSE	Jean-Pierre	SAINT-SAUVEUR-MARVILLE		X	102
ALBERT	Christian	SAULNIERES		X	103
LE BRIS	Martine	SAUSSAY		X	104
LANGÉ	Thomas	SERAZEREUX		X	105

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	A donné procuration à	Présent	Numéro de boîtier
BAUBION	Thomas	SERVILLE	Suppléé par Madame Corinne LUCAS	x	106
BINET	Eric	SOREL-MOUSSEL		x	107
GUERRIER	Pascal	THIMERT-GATELLES		x	108
PELLETIER	Thibault	TREMBLAY-LES-VILLAGES		x	109
BERTHELIER	Christian	TREON		x	110
STEPHO	Damien	VERNOUILLET		x	111
LUCAS	Catherine	VERNOUILLET		x	112
AHSAINE	Ali	VERNOUILLET		x	113
BOUGRARA	Melinda	VERNOUILLET		x	114
TRAPATEAU	Joël	VERNOUILLET		x	115
MONTIGNY	Nicole	VERNOUILLET		x	116
TALATA	Najib	VERNOUILLET		x	117
POMMIER	Estelle	VERNOUILLET		x	118
BOUMEZIANE	Abdelrhafour	VERNOUILLET	Donne pouvoir à Monsieur Damien STEPHO	x	119
MERCEY	Franck	VERNOUILLET		x	120
DELAPLACE	Évelyne	VERT-EN-DROUAIS		x	121
ANEST	Louis	VILLEMEUX-SUR-EURE		x	122

## **1. Rappel sur le nombre de Vice-présidents et sur le nombre des autres membres du Bureau communautaire**

Sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

Le Président a rappelé qu'en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT, le nombre des Vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % arrondi à l'entier supérieur de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze (15) Vice-présidents.

Le Président a rappelé qu'en application de la précédente délibération, le Bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux est composé de 15 Vice-présidents et 15 conseillers communautaires délégués.

### **1.1. Constatation du quorum :**

Après vérification des présents et des absents, le Président, a déclaré que les conditions de quorum étaient remplies.

### **1.2. Constitution du bureau de vote :**

Le Président, a rappelé le bureau de vote précédemment constitué :

- Madame Dagmar BERNITT en qualité de secrétaire de séance ;
- Madame Marie DALENÇON en qualité d'assesseur ;
- Monsieur Glenn PRATS en qualité d'assesseur.

## **2. Rappel des dispositions applicables à l'élection des Vice-Présidents et autres membres du bureau :**

Le Président a rappelé que conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 et de l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales applicables aux établissements publics de coopération intercommunale :

- chaque Vice-président et chaque membre du bureau est élu au scrutin secret uninominal ;
- l'élection a lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours ;
- si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

### **3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Conformément aux dispositions du règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, relatives au vote électronique, les membres de l'assemblée ont été dotés de boîtiers électroniques lors de l'émargement. Chaque conseiller communautaire est détenteur d'un boîtier en son nom propre et d'un boîtier supplémentaire lorsqu'il est détenteur d'un pouvoir.

S'agissant d'un scrutin secret, les votes individuels ne sont ni affichés, ni enregistrés dans une base de données. Le système de vote garantit la stricte confidentialité des choix de vote.

Seuls les résultats finaux sont affichés et seront annoncés par le Président.

Chaque conseiller a été invité à voter au moyen de son boîtier électronique.

Pour chaque élection, après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

## ÉLECTION DES VICES-PRÉSIDENTS :

### 1. Élection du 1<sup>er</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 1<sup>er</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### **1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **12**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **95**
- g. Majorité absolue<sup>1</sup> : **48**

Election du 1er vice président			Votée
Horaire	13/04/2026 19:50:16	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (48)		
	SOURISSEAU Gérard - Elu(e)	97,9 %	93 voix
	QUENTIN Virginie	1,1 %	1 voix
	JOLIVEL Patrick	1,1 %	1 voix
	Blanc		9 voix
	Abstention		12 voix
	A voté		116 voix

#### **1.2. Proclamation de l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président**

M. Gérard SOURISSEAU a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

### 2. Élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

<sup>1</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**
- b. Nombre de votants : **115**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **8**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **98**
- g. Majorité absolue<sup>2</sup> : **50**

Election du 2ème vice président			Votée
Horaire	13/04/2026 19:52:51	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	115 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	98 voix
Majorité absolue des voix exprimées (50)			
GUERZA Abdel-Kader - Elu(e)		98,0 %	96 voix
QUENTIN Virginie		1,0 %	1 voix
JOUTEAU Patrick		1,0 %	1 voix
Blanc			9 voix
Abstention			8 voix
N'a pas voté			1 voix
A voté			115 voix

**2.2. Proclamation de l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président**

M. Abdel-Kader GUERZA a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

**3. Élection du 3<sup>ème</sup> Vice-président**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**
- b. Nombre de votants : **115**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **5**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **101**
- g. Majorité absolue<sup>3</sup> : **51**

<sup>2</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>3</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 3ème vice président			
Horaire	13/04/2026 19:55:39	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	115 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	101 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (51)		
STEPHO Damien - Elu(e)		98,0 %	99 voix
QUENTIN Virginie		2,0 %	2 voix
Blanc			9 voix
Abstention			5 voix
N'a pas voté			1 voix
A voté			115 voix

### 3.2. Proclamation de l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-président

M. Damien STEPHO a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

## 4. Élection de la 4<sup>ème</sup> Vice-présidente

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 4<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : **116**
- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **8**
- Nombre d'abstentions : **8**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **100**
- Majorité absolue<sup>4</sup> : **51**

Election du 4ème vice président			Votée
Horaire	13/04/2026 19:57:24	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	100 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (51)		
MILWARD Nathalie - Elu(e)		93,0 %	93 voix
QUENTIN Virginie		3,0 %	3 voix
DALENÇON Marie		1,0 %	1 voix
GAMBUTO Valentino		1,0 %	1 voix
TARDIVENT Jean-Marc		1,0 %	1 voix
SOURISSEAU Gérard		1,0 %	1 voix
Blanc			8 voix
Abstention			8 voix
A voté			116 voix

### 4.2. Proclamation de l'élection de la 4<sup>ème</sup> Vice-présidente

Mme Nathalie MILWARD a été proclamée 4<sup>ème</sup> Vice-présidente et a été immédiatement installée.

<sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

## 5. Élection du 5<sup>ème</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 5<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**
- b. Nombre de votants : **115**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **11**
- d. Nombre d'abstentions : **16**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **88**
- g. Majorité absolue<sup>5</sup> : **45**

Election du 5ème vice président			Votée
Horaire	13/04/2026 19:59:42	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	115 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	88 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (45)		
RIEHL Patrick - Elu(e)		89,8 %	79 voix
QUENTIN Virginie		1,1 %	1 voix
CAPÉLAN Alain		1,1 %	1 voix
JUILLET-DORDET Marie-Christine		1,1 %	1 voix
JOUTEAU Patrick		1,1 %	1 voix
PITOU Martine		1,1 %	1 voix
VELIN Nathalie		1,1 %	1 voix
LEPRAT Rémi		1,1 %	1 voix
CHERON Denis		1,1 %	1 voix
PELLETIER Thibault		1,1 %	1 voix
Blanc			11 voix
Abstention			16 voix
N'a pas voté			1 voix
A voté			115 voix

### 5.2. Proclamation de l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-président

M. RIEHL Patrick a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

## 6. Élection de la 6<sup>ème</sup> Vice-présidente

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 6<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

<sup>5</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **3**
- b. Nombre de votants : **113**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **7**
- d. Nombre d'abstentions : **10**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **96**
- g. Majorité absolue<sup>6</sup> : **49**

Election du 6ème vice président		Votée	
Horaire	13/04/2026 20 01 57	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	113 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (49)	Exprimé / 100,00 %	96 voix
DELAPLACE Évelyne - Elu(e)		94,8 %	91 voix
QUENTIN Virginie		2,1 %	2 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
LUBOW Dominique		1,0 %	1 voix
PELLETIER Thibault		1,0 %	1 voix
Blanc			7 voix
Abstention			10 voix
N'a pas voté			3 voix
A voté			<b>113 voix</b>

**6.2. Proclamation de l'élection de la 6<sup>ème</sup> Vice-présidente**

Mme Évelyne DELAPLACE a été proclamée 6<sup>ème</sup> Vice-présidente et a été immédiatement installée.

**7. Élection du 7<sup>ème</sup> Vice-président**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 7<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **10**
- d. Nombre d'abstentions : **9**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **97**
- g. Majorité absolue<sup>7</sup> : **49**

<sup>6</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>7</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 7 <sup>ème</sup> vice président			
Horaire	13/04/2026 20:03:48	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	97 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (49)		
DEPONDY Jérôme - Elu(e)		91,8 %	89 voix
QUENTIN Virginie		2,1 %	2 voix
VABRE Caroline		2,1 %	2 voix
TARDIVENT Jean-Marc		1,0 %	1 voix
PRATS Glenn		1,0 %	1 voix
PELLETIER Thibault		1,0 %	1 voix
BERTHELIER Christian		1,0 %	1 voix
Blanc			10 voix
Abstention			9 voix
A voté			116 voix

## 7.2. Proclamation de l'élection du 7<sup>ème</sup> Vice-président

M. Jérôme DEPONDY a été proclamé 7<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

## 8. Élection du 8<sup>ème</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 8<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **2**
- b. Nombre de votants : **114**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **19**
- d. Nombre d'abstentions : **11**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **84**
- g. Majorité absolue<sup>8</sup> : **43**

<sup>8</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 8ème vice président		Réception par le préfet: 14/04/2026 Publication: 14/04/2026	
Horaire	13/04/2026 20:05:45	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	114 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (43)	Exprimé / 100,00 %	84 voix
LEPORTIER Pierre - Elu(e)		86,9 %	73 voix
QUENTIN Virginie		2,4 %	2 voix
COUILLAUT Bernard		1,2 %	1 voix
LANTZ Stéphane		1,2 %	1 voix
SANIER Pierre		1,2 %	1 voix
VABRE Caroline		1,2 %	1 voix
DUVAL Dominique		1,2 %	1 voix
BONHOMME Emmanuelle		1,2 %	1 voix
LEPRAT Rémi		1,2 %	1 voix
GUERRIER Pascal		1,2 %	1 voix
PELLETIER Thibault		1,2 %	1 voix
Blanc			19 voix
Abstention			11 voix
N'a pas voté			2 voix
A voté			114 voix

## 8.2. Proclamation de l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-président

M. Pierre LEPORTIER a été proclamé 8<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

## 9. Élection du 9<sup>ème</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 9<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **3**
- Nombre de votants : **113**
- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **11**
- Nombre d'abstentions : **8**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **94**
- Majorité absolue<sup>9</sup> : **48**

<sup>9</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 9ème vice président			
Horaire	13/04/2026 20:08:08	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	113 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (48)	Exprimé / 100,00 %	94 voix
	GIROUX Frédéric - Elu(e)	94,7 %	89 voix
	QUENTIN Virginie	3,2 %	3 voix
	GARNIER Véronique	1,1 %	1 voix
	JOUCQUE Jocelyne	1,1 %	1 voix
	Blanc		11 voix
	Abstention		8 voix
	N'a pas voté		3 voix
	A voté		113 voix

## 9.2. Proclamation de l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-président

M. Frédéric GIROUX a été proclamé 9<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

## 10. Élection de la 10<sup>ème</sup> Vice-présidente

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 10<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **6**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **101**
- g. Majorité absolue<sup>10</sup> : **51**

Election du 10ème vice président			Votée
Horaire	13/04/2026 20:10:05	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (51)	Exprimé / 100,00 %	101 voix
	BONHOMME Emmanuelle - Elu(e)	92,1 %	93 voix
	QUENTIN Virginie	3,0 %	3 voix
	DALENÇON Marie	2,0 %	2 voix
	VABRE Caroline	1,0 %	1 voix
	GAMBUTO Valentino	1,0 %	1 voix
	PELLETIER Thibault	1,0 %	1 voix
	Blanc		9 voix
	Abstention		6 voix
	A voté		116 voix

<sup>10</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**10.2. Proclamation de l'élection de la 10<sup>ème</sup> Vice-présidente**

Mme Emmanuelle BONHOMME a été proclamée 10<sup>ème</sup> Vice-présidente et a été immédiatement installée.

**11. Élection du 11<sup>ème</sup> Vice-président**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 11<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**11.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **15**
- d. Nombre d'abstentions : **8**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **93**
- g. Majorité absolue<sup>11</sup> : **47**

Election du 11ème vice président		Votée	
Horaire	13/04/2026 20:11:50	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	93 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (47)		
JUSTEAU Jean-Loup - Elu(e)		87,1 %	81 voix
FRETEY Sabine		3,2 %	3 voix
QUENTIN Virginie		2,2 %	2 voix
COULLAUT Bernard		1,1 %	1 voix
GARNIER Véronique		1,1 %	1 voix
VABRE Caroline		1,1 %	1 voix
CENIER François		1,1 %	1 voix
CHERON Denis		1,1 %	1 voix
JOUCQUE Jocelyne		1,1 %	1 voix
ANEST Louis		1,1 %	1 voix
Blanc			15 voix
Abstention			8 voix
A voté			116 voix

**11.2. Proclamation de l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-président**

M. Jean-Loup JUSTEAU a été proclamé 11<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

**12. Élection du 12<sup>ème</sup> Vice-président**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 12<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

<sup>11</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **11**
- d. Nombre d'abstentions : **13**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **92**
- g. Majorité absolue<sup>12</sup> : **47**

Election du 12ème vice président		Votée	
Horaire	13/04/2026 20:13:41	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (47)		
TRIBOUILLOIS Mathieu - Elu(e)		88,0 %	81 voix
QUENTIN Virginie		3,3 %	3 voix
BRIDRON Emmanuel		2,2 %	2 voix
LANTZ Stéphane		1,1 %	1 voix
SANIER Pierre		1,1 %	1 voix
JUILLET-DORDET Marie-Christine		1,1 %	1 voix
GIRARD Laëtitia		1,1 %	1 voix
VABRE Caroline		1,1 %	1 voix
PARAGOT Emmanuel		1,1 %	1 voix
Blanc			11 voix
Abstention			13 voix
A voté			116 voix

### 12.2. Proclamation de l'élection du 12<sup>ème</sup> Vice-président

M. Mathieu TRIBOUILLOIS a été proclamé 12<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

### 13. Élection du 13<sup>ème</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 13<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **8**
- d. Nombre d'abstentions : **7**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **101**

<sup>12</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

g. Majorité absolue<sup>13</sup> : 51

Élection du 13 <sup>ème</sup> vice président			Votée
Horaire	13/04/2026 20:15:43	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	101 voix
Majorité absolue des voix exprimées (51)			
LANTZ Stéphane - Elu(e)		93,1 %	94 voix
QUENTIN Virginie		3,0 %	3 voix
SANIER Pierre		1,0 %	1 voix
FRETEY Sabine		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
BRASSE Jean-Pierre		1,0 %	1 voix
Blanc			8 voix
Abstention			7 voix
A voté			116 voix

**13.2. Proclamation de l'élection du 13<sup>ème</sup> Vice-président**

M. Stéphane LANTZ a été proclamé 13<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

**14. Élection de la 14<sup>ème</sup> Vice-présidente**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 14<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**14.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **6**
- d. Nombre d'abstentions : **3**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **107**
- g. Majorité absolue<sup>14</sup> : **54**

<sup>13</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>14</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 14 <sup>ème</sup> vice président			Reçue par le préfet : 14/04/2026
Horaires	13/04/2026 20:18:29	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	107 voix
Majorité absolue des voix exprimées (54)			
QUENTIN Virginie - Elu(e)		63,6 %	68 voix
JOUTEAU Patrick		34,6 %	37 voix
PITOU Martine		0,9 %	1 voix
KAMAL Fouzia		0,9 %	1 voix
Blanc			6 voix
Abstention			3 voix
A voté			116 voix

#### 14.2. Proclamation de l'élection de la 14<sup>ème</sup> Vice-présidente

Mme Virgine QUENTIN a été proclamée 14<sup>ème</sup> Vice-présidente et a été immédiatement installée.

#### 15. Élection du 15<sup>ème</sup> Vice-président

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 15<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

##### 15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : **116**
- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **11**
- Nombre d'abstentions : **9**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **96**
- Majorité absolue<sup>15</sup> : **49**

Election du 15 <sup>ème</sup> vice président			Votée
Horaires	13/04/2026 20:20:30	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	96 voix
Majorité absolue des voix exprimées (49)			
KLISURA Ratko - Elu(e)		93,8 %	90 voix
QUENTIN Virginie		1,0 %	1 voix
JUILLET-DORDET Marie-Christine		1,0 %	1 voix
JOUTEAU Patrick		1,0 %	1 voix
BRAY Caroline		1,0 %	1 voix
APRUZZESE Sophie		1,0 %	1 voix
BINET Eric		1,0 %	1 voix
Blanc			11 voix
Abstention			9 voix
A voté			116 voix

##### 15.2. Proclamation de l'élection du 15<sup>ème</sup> Vice-président

M. Ratko KLISURA a été proclamé 15<sup>ème</sup> Vice-président et a été immédiatement installé.

<sup>15</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE :****16. Élection du 1<sup>er</sup> conseiller communautaire délégué**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 1<sup>er</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**16.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **4**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **103**
- g. Majorité absolue<sup>16</sup> : **52**

Election du 1er membre du bureau			Votée
Horaire	13/04/2026 20:22:23	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (52)	Exprimé / 100,00 %	103 voix
SANIER Pierre - Elu(e)		96,1 %	99 voix
QUENTIN Virginie		2,9 %	3 voix
BASTON Véronique		1,0 %	1 voix
Blanc			9 voix
Abstention			4 voix
A voté			116 voix

**16.2. Proclamation de l'élection du 1<sup>er</sup> conseiller communautaire délégué**

M. Pierre SANIER a été proclamé 1<sup>er</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

**17. Élection de la 2<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 2<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**17.1. Résultats du premier tour de scrutin**

<sup>16</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **3**
- b. Nombre de votants : **113**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **10**
- d. Nombre d'abstentions : **7**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **96**
- g. Majorité absolue<sup>17</sup> : **49**

Election du 2ème membre du bureau		Votée	
Horaire	13/04/2026 20:24:07	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	113 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (49)	Exprimé / 100,00 %	96 voix
PIERRON Béatrice - Elu(e)		94,8 %	91 voix
QUENTIN Virginie		1,0 %	1 voix
BRIDRON Emmanuel		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
CHERON Denis		1,0 %	1 voix
BESNARD Christophe		1,0 %	1 voix
Blanc			10 voix
Abstention			7 voix
N'a pas voté			3 voix
A voté			113 voix

### 17.2. Proclamation de l'élection de la 2<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée

Mme Béatrice PIERRON a été proclamée 2<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et a été immédiatement installée.

### 18. Élection de la 3<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 3<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### 18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **11**
- d. Nombre d'abstentions : **8**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **97**
- g. Majorité absolue<sup>18</sup> : **49**

<sup>17</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>18</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 3ème membre du bureau			
Horaire	13/04/2026 20:26:02	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	97 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (49)		
JUILLET-DORDET Marie-Christine - Elu(e)		92,8 %	90 voix
JOUTEAU Patrick		3,1 %	3 voix
QUENTIN Virginie		2,1 %	2 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
PARAGOT Emmanuel		1,0 %	1 voix
Blanc			11 voix
Abstention			8 voix
A voté			116 voix

### 18.2. Proclamation de l'élection de la 3<sup>ème</sup> conseillère communautaire délégué

Mme JUILLET-DORDET Marie-Christine a été proclamée 3<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et a été immédiatement installée.

### 19. Élection du 4<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 4<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### 19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **10**
- d. Nombre d'abstentions : **7**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **99**
- g. Majorité absolue<sup>19</sup> : **50**

<sup>19</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 4ème membre du bureau			
Horaire	13/04/2026 20:27:41	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (50)	Exprimé / 100,00 %	99 voix
HELIAS Christophe - Elu(e)		90,9 %	90 voix
QUENTIN Virginie		2,0 %	2 voix
SCAVENNEC Marie-Françoise		2,0 %	2 voix
DE LA CELLE Nicolas		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
VELIN Nathalie		1,0 %	1 voix
JOUCQUE Jocelyne		1,0 %	1 voix
SOURISSEAU Gérard		1,0 %	1 voix
Blanc			10 voix
Abstention			7 voix
A voté			116 voix

### 19.2. Proclamation de l'élection du 4<sup>ème</sup> conseiller(e) communautaire délégué(e)

M. Christophe HELIAS a été proclamé 4<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

### 20. Élection de la 5<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 5<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### 20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**
- b. Nombre de votants : **115**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **8**
- d. Nombre d'abstentions : **7**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **100**
- g. Majorité absolue<sup>20</sup> : **51**

<sup>20</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 5ème membre du bureau			
Horaire	13/04/2026 20:29:24	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	115 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (51)	Exprimé / 100,00 %	100 voix
LUCAS Catherine - Elu(e)		92,0 %	92 voix
QUENTIN Virginie		2,0 %	2 voix
DE LA CELLE Nicolas		1,0 %	1 voix
DELANOE Jean-Claude		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
DALENÇON Marie		1,0 %	1 voix
MERLET Philippe		1,0 %	1 voix
BERTHELIER Christian		1,0 %	1 voix
Blanc			8 voix
Abstention			7 voix
N'a pas voté			1 voix
<b>A voté</b>			<b>115 voix</b>

## 20.2. Proclamation de l'élection de la 5ème conseillère communautaire déléguée

Mme Catherine LUCAS a été proclamée 5<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et a été immédiatement installée.

## 21. Élection de la 6ème conseillère communautaire déléguée

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 6<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 21.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **8**
- d. Nombre d'abstentions : **9**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **99**
- g. Majorité absolue<sup>21</sup> : **50**

<sup>21</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**Election du 6ème membre du bureau**

Horaires	13/04/2026 20:31:36	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (50)	Exprimé / 100,00 %	99 voix
BORGET Françoise - Elu(e)		91,9 %	91 voix
QUENTIN Virginie		2,0 %	2 voix
GARNIER Véronique		1,0 %	1 voix
SANIER Pierre		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
ROUSSEL Eric		1,0 %	1 voix
GIEWACHINI Frédéric		1,0 %	1 voix
JOUCQUE Jocelyne		1,0 %	1 voix
Blanc			8 voix
Abstention			9 voix
A voté			116 voix

**21.2. Proclamation de l'élection de la 6<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée**

Mme Françoise BORGET a été proclamée 6<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et a été immédiatement installée.

**22. Élection de la 7<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 7<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**22.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **6**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **101**
- g. Majorité absolue<sup>22</sup> : **51**

<sup>22</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 7ème membre du bureau		Reception par le préfet	14/04/2026
		Votes	
Horaires	13/04/2026 20:33:31	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	101 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (51)		
BRAY Caroline - Elu(e)		90,1 %	91 voix
QUENTIN Virginie		3,0 %	3 voix
DE LA CELLE Nicolas		1,0 %	1 voix
DELANOË Jean-Claude		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
TARDIVENT Jean-Marc		1,0 %	1 voix
BARRE Caroline		1,0 %	1 voix
JOUCQUE Jocelyne		1,0 %	1 voix
SOURISSEAU Gérard		1,0 %	1 voix
Blanc			9 voix
Abstention			6 voix
A voté			116 voix

## 22.2. Proclamation de l'élection de la 7<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée

Mme Caroline BRAY a été proclamée 7<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et a été immédiatement installée.

## 23. Élection de la 8<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 8<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **1**
- b. Nombre de votants : **115**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **8**
- d. Nombre d'abstentions : **7**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **100**
- g. Majorité absolue<sup>23</sup> : **51**

<sup>23</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 8ème membre du bureau		Votée	
Horaire	13/04/2026 20:35:23	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	115 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (51)	Exprimé / 100,00 %	100 voix
AVENARD Marc - Elu(e)		91,0 %	91 voix
QUENTIN Virginie		3,0 %	3 voix
LANTZ Stéphane		1,0 %	1 voix
ARCHAMBAUDIERE Florence		1,0 %	1 voix
BOVE Samuel		1,0 %	1 voix
LAINÉ Thierry		1,0 %	1 voix
BESNARD Christophe		1,0 %	1 voix
RIEHL Patrick		1,0 %	1 voix
Blanc			8 voix
Abstention			7 voix
N'a pas voté			1 voix
A voté			115 voix

### 23.2. Proclamation de l'élection du 8ème conseiller communautaire délégué

M. Marc AVENARD a été proclamé 8ème conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

### 24. Élection du 9ème conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 9ème conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### 24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : **116**
- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **10**
- Nombre d'abstentions : **7**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **99**
- Majorité absolue<sup>24</sup> : **50**

<sup>24</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 9ème membre du bureau			
Horaire	13/04/2026 20:37:20	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	99 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (50)		
PELLETIER Thibault - Elu(e)		92,9 %	92 voix
QUENTIN Virginie		1,0 %	1 voix
BARRET Christophe		1,0 %	1 voix
SANIER Pierre		1,0 %	1 voix
BRIDRON Emmanuel		1,0 %	1 voix
LETHUILLIER Michel		1,0 %	1 voix
BILLET Pierre-Frédéric		1,0 %	1 voix
ANEST Louis		1,0 %	1 voix
Blanc			10 voix
Abstention			7 voix
A voté			116 voix

#### 24.2. Proclamation de l'élection du 9<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

M. Thibault PELLETIER a été proclamé 9<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

#### 25. Election du 10<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 10<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

##### 25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **10**
- d. Nombre d'abstentions : **5**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **101**
- g. Majorité absolue<sup>25</sup> : **51**

<sup>25</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**Election du 10ème membre du bureau**

Horaire	13/04/2026 20:38:52	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	101 voix
Majorité absolue des voix exprimées (51)			
COULLAUT Bernard - Elu(e)		94,1 %	95 voix
QUENTIN Virginie		2,0 %	2 voix
SANIER Pierre		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
PARAGOT Emmanuel		1,0 %	1 voix
BRASSE Jean-Pierre		1,0 %	1 voix
Blanc			10 voix
Abstention			5 voix
A voté			116 voix

**25.2. Proclamation de l'élection du 10<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué**

M. Bernard COULLAUT a été proclamé 10<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

**26. Election du 11<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué**

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 11<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

**26.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **9**
- d. Nombre d'abstentions : **10**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **97**
- g. Majorité absolue<sup>26</sup> : **49**

<sup>26</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 11 <sup>ème</sup> membre du bureau			
Horaire	13/04/2026 20:40:16	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (49)	Exprimé / 100,00 %	97 voix
BRIDRON Emmanuel - Elu(e)		90,7 %	88 voix
QUENTIN Virginie		2,1 %	2 voix
PARAGOT Emmanuel		2,1 %	2 voix
GARNIER Véronique		1,0 %	1 voix
SCAVENNEC Marie-Françoise		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
JOLIVEL Patrick		1,0 %	1 voix
JOUCQUE Jocelyne		1,0 %	1 voix
Blanc			9 voix
Abstention			10 voix
A voté			116 voix

## 26.2. Proclamation de l'élection du 11<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

M. Emmanuel BRIDRON a été proclamé 11<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

## 27. Élection du 12<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 12<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **10**
- d. Nombre d'abstentions : **12**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **94**
- g. Majorité absolue<sup>27</sup> : **48**

<sup>27</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 12 <sup>ème</sup> membre du bureau		Réception par le préfet : 14/04/2026 Publication : 14/04/2026	
Horaire	13/04/2026 20:42:10	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	94 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (48)		
LE CICLÉ Christophe - Elu(e)		85,1 %	80 voix
QUENTIN Virginie		3,2 %	3 voix
VABRE Caroline		2,1 %	2 voix
COUILLAUT Bernard		1,1 %	1 voix
GARNIER Véronique		1,1 %	1 voix
BERNITT Dagmar Eva		1,1 %	1 voix
HOUVET Patrick		1,1 %	1 voix
BRAY Caroline		1,1 %	1 voix
ALBAYRAK Yasemin		1,1 %	1 voix
PARAGOT Emmanuel		1,1 %	1 voix
TARDIVENT Jean-Marc		1,1 %	1 voix
JOUCQUE Jocelyne		1,1 %	1 voix
Blanc			10 voix
Abstention			12 voix
A voté			116 voix

### 27.2. Proclamation de l'élection du 12<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

M. Christophe LE CICLÉ a été proclamé 12<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

### 28. Élection du 13<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 13<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### 28.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : **116**
- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **19**
- Nombre d'abstentions : **8**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **89**
- Majorité absolue<sup>28</sup> : **45**

<sup>28</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 13ème membre du bureau			Reception par le préfet : 14/04/2026 Publication : 14/04/2026
Horaire	13/04/2026 20:44:00	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (45)	Exprimé / 100,00 %	89 voix
LETHUILLIER Michel - Elu(e)		94,4 %	84 voix
QUENTIN Virginie		1,1 %	1 voix
LANTZ Stéphane		1,1 %	1 voix
JOUTEAU Patrick		1,1 %	1 voix
VABRE Caroline		1,1 %	1 voix
GUERRIER Pascal		1,1 %	1 voix
Blanc			19 voix
Abstention			8 voix
A voté			116 voix

## 28.2. Proclamation de l'élection du 13<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

M. Michel LETHUILLIER a été proclamé 13<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

## 29. Élection du 14<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 14<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

### 29.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **15**
- d. Nombre d'abstentions : **14**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **87**
- g. Majorité absolue<sup>29</sup> : **44**

<sup>29</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Election du 14 <sup>ème</sup> membre du bureau		Réception par le préfet : 14/04/2026	
		Publication : 14/04/2026	
Horaires	13/04/2026 20:45:45	Votants	116 voix
Scrutin	Secret	A voté	116 voix
Majorité requise	Absolue Majorité absolue des voix exprimées (44)	Exprimé / 100,00 %	87 voix
CHAKKAR Mounir - Elu(e)		85,1 %	74 voix
QUENTIN Virginie		2,3 %	2 voix
VABRE Caroline		2,3 %	2 voix
TARDIVENT Jean-Marc		2,3 %	2 voix
CAPÉLAN Alain		1,1 %	1 voix
COUILLAUT Bernard		1,1 %	1 voix
LANTZ Stéphane		1,1 %	1 voix
MESSAOUDI Fatiha		1,1 %	1 voix
LEPRAT Rémi		1,1 %	1 voix
JACOB Sébastien		1,1 %	1 voix
BERTHELIER Christian		1,1 %	1 voix
Blanc			15 voix
Abstention			14 voix
A voté			116 voix

### 29.2. Proclamation de l'élection du 14<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué

M. Mounir CHAKKAR a été proclamé 14<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et a été immédiatement installé.

### 30. Élection de la 15<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée

Il a été procédé à l'appel des candidats au poste de 15<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué.

Chaque conseiller communautaire a été invité à voter par le biais de son boîtier électronique de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au recensement des votes. Ont été recensés via le logiciel les bulletins blancs.

#### 30.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants : **116**
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) : **11**
- d. Nombre d'abstentions : **5**
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **sans objet**
- f. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d – e] : **100**
- g. Majorité absolue<sup>30</sup> : **51**

<sup>30</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

## Election du 15ème membre du bureau

Horaire 13/04/2026 20:47:47

Scrutin Secret

Votants

A voté

Réception par le préfet : 14/04/2026  
Publication : 14/04/2026

116 voix

Vote électronique via Votebox. Informations sur le processus, la sécurité et la confidentialité : www.votebox.com. Document généré le 13/04/2026. Page 34/35

Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	100 voix
	Majorité absolue des voix exprimées (51)		
JOUCQUE Jocelyne - Elu(e)		80,0 %	80 voix
ROUSSEL Eric		3,0 %	3 voix
FRETEY Sabine		2,0 %	2 voix
QUENTIN Virginie		1,0 %	1 voix
CAPÉRAN Alain		1,0 %	1 voix
GARNIER Véronique		1,0 %	1 voix
BERNITT Dagmar Eva		1,0 %	1 voix
LANTZ Stéphane		1,0 %	1 voix
SANIER Pierre		1,0 %	1 voix
JOUTEAU Patrick		1,0 %	1 voix
CHAKKAR Mounir		1,0 %	1 voix
BILLET Pierre-Frédéric		1,0 %	1 voix
VABRE Caroline		1,0 %	1 voix
TARDIVENT Jean-Marc		1,0 %	1 voix
APRUZZESE Sophie		1,0 %	1 voix
BARRE Caroline		1,0 %	1 voix
BAUBION Thomas		1,0 %	1 voix
POMMIER Estelle		1,0 %	1 voix
Blanc			11 voix
Abstention			5 voix
A voté			116 voix

### 30.2. Proclamation de l'élection de la 15<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée

Mme Jocelyne JOUCQUE a été proclamée 15<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et a été immédiatement installée.

## **27. Clôture du procès-verbal**

Le procès-verbal dressé et clos le 13 avril 2026 à 21 heures 30 minutes en exemplaire unique, a été, après lecture, signé par le doyen d'âge, le secrétaire de séance et les deux assesseurs.

*Le Président,*  
Christophe LE DORVEN



*Le secrétaire de séance,*  
Dagmar BERNITT



*Les assesseurs*

Madame Marie DALENÇON



Monsieur Glenn PRATS

